
**▪ ANEXO 4: PROYECTO DE
DESARROLLO RURAL PATRO
“PAYS D’ACCUEIL
TOURISTIQUE DU RIF
OCCIDENTAL”**

ROYAUME DU MAROC

LE PREMIER MINISTRE

AGENCE POUR LA PROMOTION ET LE
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL
DES PREFECTURES ET PROVINCES
DU NORD DU ROYAUME

DDP/DCP / TH/CI
IB / MZ



**Projet de développement du tourisme rural dans
les Provinces de Tétouan, Chefchaouen et Larache
«Pays d'Accueil Touristique»**

Rabat le 22 septembre 2005

LE TOURISME RURAL : Pays d'Accueil Touristique

La vision stratégique coordonnée du développement des préfectures et provinces du Nord du royaume a conduit à considérer que le tourisme rural représente un axe majeur pour le développement économique, social et humain des régions du Rif occidental. La zone géographique concernée englobe les provinces de Chefchaouen, Larache et Tétouan.

Le programme développé à cet effet, dénommé Pays d'Accueil Touristique du Rif Occidental (PATRO) se situe sur les territoires ruraux, élargis aux localités de petite et moyenne importance et est appelé à générer la création de programmes innovants porteurs de dynamiques structurantes en faveur du développement et du désenclavement des populations rurales.

Le caractère transversal et multidimensionnel de ce projet intégré nécessite un véritable dialogue territorial entre acteurs publics et privés. Il repose sur l'application de stratégies et méthodes ciblées afin d'assurer l'opérationnalité des actions. L'approche participative, la bonne gouvernance, l'instrumentalisation et la professionnalisation des agents sont les vecteurs porteurs de la réussite et de l'efficacité du programme.

La mise en oeuvre repose sur l'efficacité de l'animation, la vigilance de comités de suivi outillés et formés, l'appui aux activités productives associées et la communication sur les projets ciblés. Les programmes et les projets, conformément aux objectifs qui leur sont assignés, doivent développer la construction de partenariats pertinents, créer des cadres de suivi et d'évaluation dès la phase de démarrage des projets, s'appuyer sur les expériences pilotes et réussies d'autres partenaires, mais aussi sur la capitalisation des savoir faire, l'organisation des connaissances et la répartition des tâches.

Le dispositif PATRO, grâce à l'apprentissage du travail collectif, la mise en réseau, l'animation et la synergie des acteurs, représente une chance pour réussir l'intégration du tourisme rural dans un processus générateur de désenclavement, créateur de bassins d'emploi et porteur d'améliorations des paramètres sociaux et des services aux populations.

Le **programme PATRO**, objet de la présente requête, a pour noyau dur Le renforcement et le développement du tourisme rural dans la région nord-ouest du Royaume. Ce programme dans sa substance intégrée fait appel à la réalisation d'une série de projets complémentaires et nécessaires à sa réussite dont on peut citer :

- La définition, l'aménagement et l'animation des Pays d'Accueil Touristiques (activités, parcs naturels, gîtes ruraux, maisons d'accueil, formation...);
- La réalisation d'infrastructures de désenclavement du milieu rural;
- La réalisation d'infrastructures d'articulation territoriale (consolidation de l'aire métropolitaine Tanger-Tétouan et ouverture du Rif Central sur le littoral atlantique);
- L'amélioration des indicateurs sociaux (Education, Santé, Electrification, Eau Potable...);
- La protection de l'environnement;
- Les actions d'accompagnement : marketing et communication

I. PRESENTATION DU SECTEUR

Le programme intégré PATRO pour le développement du tourisme rural dans le Nord du Royaume, repose sur la mise en œuvre du plan azur et sur la vision 2010 du tourisme national.

En effet, le Maroc a adopté, au lendemain des Assises Nationales du Tourisme (2002), un contrat programme faisant du balnéaire un pôle prioritaire de développement touristique dans une complémentarité dialectique avec la promotion et l'animation du tourisme rural en arrière pays des stations balnéaires. La nouvelle stratégie, qui marque une rupture avec le mode d'intervention qui prévalait auparavant, cherche, par ailleurs, à créer une dynamique participative entre le secteur public et les opérateurs privés.

La volonté du Maroc d'ériger le tourisme en priorité nationale est dictée par l'opportunité de capitaliser ses multiples atouts. L'objectif fixé d'atteindre 10 millions de touristes à l'horizon 2010 s'est traduit par le lancement de grands projets

dans le secteur du tourisme, pris comme un véritable levier de croissance économique.

Dans ce cadre le « Plan Azur » a été lancé et se propose la création de six stations balnéaires dans différentes régions du Maroc, dont deux (Lixus et Saïdia) sont situées dans les régions du nord. Ce programme, de grande envergure, prévoit la création d'une capacité additionnelle globale de 100.000 lits et la mise en services de 50.000 lits supplémentaires dans des destinations dites culturelles.

Les régions du Nord du Royaume, comme le reste du territoire national, présentent une diversité d'opportunités et des potentialités touristiques considérables qui, mises en valeur et suffisamment mobilisées, feront de cette région un véritable pôle d'attraction touristique multi produit.

En effet, la région Tanger-Tétouan présente une grande diversité naturelle dans un climat méditerranéen (mer, montagne, cours d'eau, forêts...). Elle jouit d'une situation géographique privilégiée qui lui permet d'être baignée à la fois par l'Océan Atlantique et la mer Méditerranée tout en bénéficiant d'une proximité de l'Espagne et des principaux marchés émetteurs du tourisme européen. A cela s'ajoutent des richesses historiques, culturelles et architecturales facilement mobilisables dans l'optique d'une dynamisation de l'activité touristique.

La station Lixus, située sur la côte atlantique et dans l'arrière pays du Détroit, s'étendra sur une superficie brute de près de 507 ha, pour abriter 15.000 lits et générer 23.000 emplois (dont 4.000 directs). Des options ont également été prises pour la réalisation de deux autres stations dans la commune Boukhalef à Tanger, respectivement par des promoteurs espagnols (Renta) et Qatari. Ces deux projets, qui seront réalisés à la lisière de la zone PATRO, nécessiteront un investissement de l'ordre de 400 millions de \$ pour la réalisation de près de 10.000 lits et la création de plus 8.500 emplois permanents. Cette zone, consolidée par ces trois stations balnéaires programmées, d'un potentiel de haut intérêt touristique, peut constituer une source appréciable, émettrice de touristes pour l'alimentation et la rentabilisation des installations du tourisme rural, particulièrement de celles du Pays d'Accueil Touristique du Rif Occidental (PATRO).

De ce fait, l'implantation, la promotion et la multiplication de projets de tourisme rural selon le concept de Pays d'Accueil Touristique (PAT) se dégage comme un axe

prioritaire pour valoriser le tourisme rural, accompagner les nouveaux pôles touristiques (station Azur à Saïdia et Khmiss Sahel), rechercher les complémentarités entre projets dispersés et mettre en valeur les sites touristiques du Nord.

Ce concept, qui est en fait une démarche méthodique d'implantation des différentes réalisations devant concourir au développement de l'activité touristique rurale, est un apport essentiel à la stratégie nationale du tourisme. L'Agence a pris option de diffuser et de généraliser cette approche pour l'ensemble des régions du Nord, dans un partenariat avec les Département du Tourisme, des Eaux et Forêts, de l'Agriculture et du Développement Rural et avec la participation des Conseils communaux, des ONG et promoteurs privés locaux.

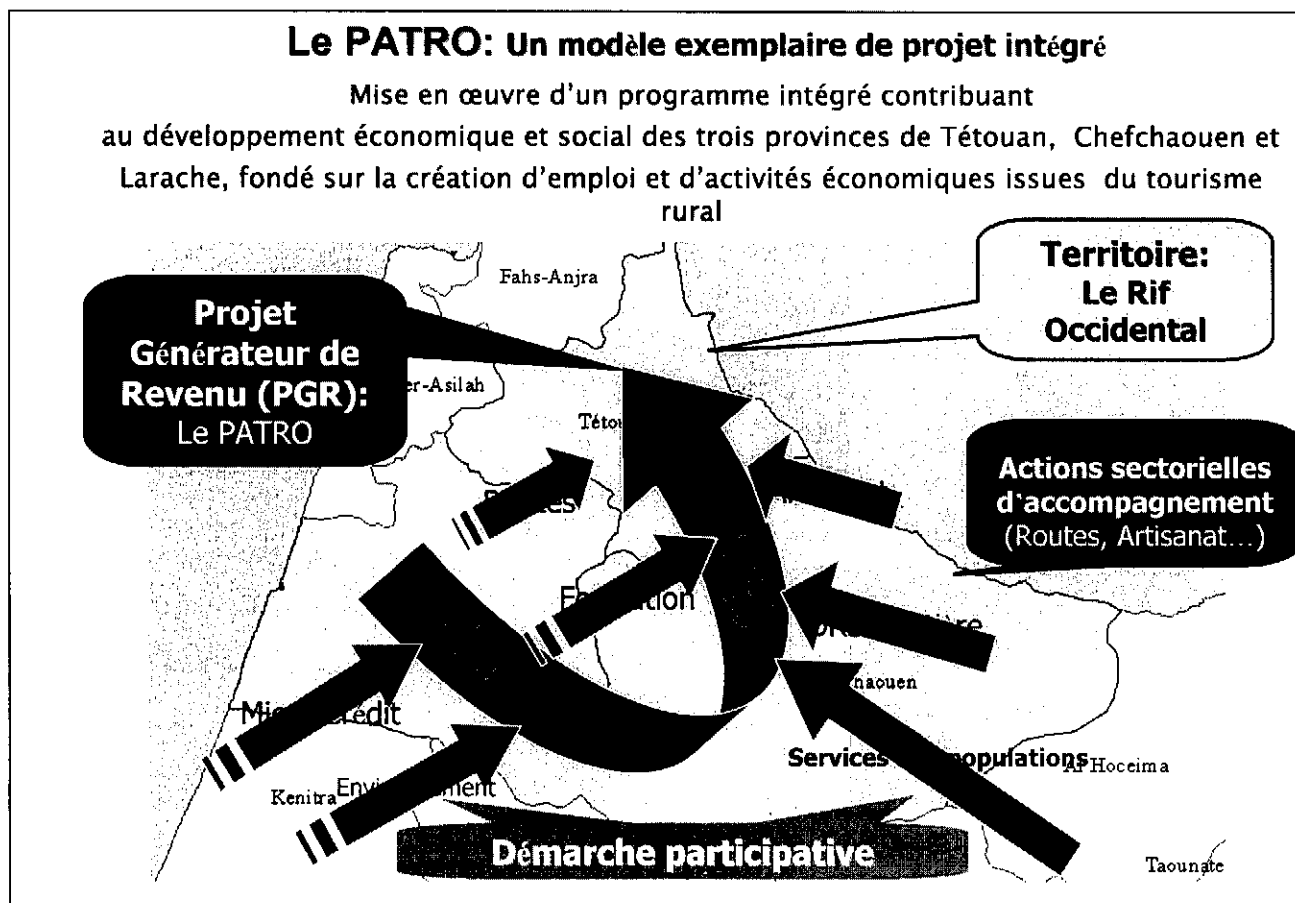
Les provinces de Tétouan, Chefchaouen et Larache disposent d'un ensemble de zones balnéaires d'intérêt touristique (ZIT) constituées chacune d'une ou plusieurs unités d'aménagement touristique (UAT) recensées et répertoriés dans une base de données magnétique. La valorisation de ces UAT par l'investissement en installations d'accueil et d'animation pourra être couplée avantageusement avec l'exploitation des multiples atouts spécifiques des zones de montagne pouvant recevoir le développement d'un tourisme rural (randonnées équestres, pédestres, VTT, etc.) et d'un écotourisme lié à la délimitation des parcs et des réserves naturelles. Les circuits pittoresques y sont tout aussi nombreux que variés : vallées, montagne, plages sableuses et vierges, zones riches en vestiges renommés (grottes, sites Lixus, tombeaux romains) et en monuments historiques (Kasbahs, Forteresses, Mosquées), centres traditionnels d'artisanat, anciennes médinas (Tétouan, Chefchaouen), lieux de folklore et de manifestations culturelles....

Il est à souligner, par ailleurs, que le développement du tourisme rural au niveau de ces trois provinces, où sévit la culture du cannabis offrant un débouché pour pallier les faibles niveaux des revenus des populations locales, permettra de détourner progressivement la population locale vers des activités économiques productives et licites. L'objectif étant d'offrir des revenus alternatifs aux populations et surmonter les diverses contraintes qui affectent les activités productives et partant, générer une plus value concurrentielle à celle du cannabis qui constitue un facteur pénalisant tant sur le plan économique que social et environnemental.

La dotation, essentiellement en infrastructures de communication et en équipements de base de l'arrière pays montagneux avec des possibilités de développement

touristique sur le littoral et en zones montagneuses, est une option inéluctable pour faciliter l'essor de cette grande potentialité touristique de la région, améliorer les revenus de populations et contribuer à la lutte contre la pauvreté dans ces zones.

II. LE PROGRAMME INTEGRE DU PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE DU RIF OCCIDENTAL (PATRO)



Conformément au concept de projets intégrés soutenus par l'Agence du Nord, le Pays d'Accueil Touristique est d'abord un territoire géographique caractérisé par une relative homogénéité physique et humaine. Cet espace homogène transcende les limites administratives pour tenir compte essentiellement du potentiel de l'offre touristique. La construction de ce territoire répond ainsi davantage à la cohérence du bassin touristique, lui-même déterminé par la mise en relation de produits spécifiques, de sites et de programmes d'animation. Elle nécessite par ailleurs une mobilisation et une volonté des acteurs locaux afin de réussir la mise en place de l'image et du label de qualité.

Ces préalables sont nécessaires à la mise en place des infrastructures d'accueil en termes d'hébergement, de restauration et d'animation ainsi qu'à la promotion et à la mise en oeuvre d'une stratégie de communication ciblée pour commercialiser le produit ainsi identifié.

L'avantage de concevoir un Pays d'Accueil Touristique sur un espace englobant plusieurs Provinces (Chefchaouen, Tétouan, Larache) permet, tout en faisant la promotion d'un ensemble de petits projets dont les investissements restent modérés et les risques faibles, la création d'un large espace susceptible de faire jouer les complémentarités et favoriser l'accès aux marchés émetteurs potentiels.

Par ailleurs cette approche offre de larges possibilités à l'implication des acteurs du local. Ces derniers, de plus en plus présent dans la dynamique du développement durable, dans l'appui à la gouvernance locale et d'une manière plus générale dans l'amélioration de l'organisation sociale collective au Maroc, trouveront dans le tourisme rural des opportunités pour accompagner et appuyer de nouvelles activités de génération de revenus et de création d'emplois.

La zone délimitée pour le PATRO réunit les conditions nécessaires à sa réussite s'agissant notamment :

- **une offre tout aussi homogène que diversifiée** : les potentialités naturelles, culturelles et humaines ainsi que l'histoire de cet espace lui confèrent une identité suffisamment forte pour la confection d'une image propre ;
- **une proximité des centres émetteurs de la demande** : le concept du PATRO repose sur l'attrait d'une clientèle déjà disponible sur le territoire national (centres balnéaires existants ou programmés) et à l'étranger (proximité de la péninsule ibérique) ;
- **des organes de développement et de gestion** : le partenariat entre l'Agence du Nord et le Ministère du Tourisme notamment, se propose de promouvoir, d'accompagner et de soutenir les entités de développement et de gestion du pays d'accueil touristique ;
- **un label du pays** : le PATRO s'inscrit dans le processus national de labellisation et répond donc aux obligations de la démarche de qualité à laquelle doivent adhérer tous les prestataires de services et promoteurs de produits destinés au tourisme rural.

Enfin, la définition, proposée ici, du tourisme rural tient compte d'une part de la dimension spatiale, de sorte à inclure les activités touristiques qui se déroulent en zone rurale. A cette distinction du milieu s'ajoute une dimension marketing qui tient compte de la perception des touristes et qui permet donc d'intégrer les petites et moyennes communes administratives classées comme urbaine et situées dans un environnement fortement ou entièrement rural. Enfin une dimension aménagement permet d'élargir le concept à toute activité qui contribue au développement des espaces ruraux quand les ressources utilisées proviennent du tourisme de zones urbaines (cas de la mobilisation d'une épargne issue de produits agricoles ou d'artisanat commercialisés auprès d'une clientèle touristique de l'urbain).

2.1. Descriptif et activités du programme PATRO

Il s'agit de mettre en œuvre un programme intégré contribuant à la lutte contre la pauvreté dans les trois provinces de Tétouan, Chefchaouen et Larache, fondé sur la création d'emploi et des activités économiques issues du tourisme rural.

2.1.1. Principales actions du programme (voire détail en annexe)

- Aménagement des sentiers et balisage
- Réalisation de la Maison du Pays d'Accueil Touristique
- Construction de gîtes ruraux et Aménagement des aires d'accueil et aires de repos
- Création et mise en valeur d'ateliers d'apprentissage, Brochures et posters
- Formations aux métiers du Tourisme rural
- Subventions de soutien et d'équipement, Crédits et Micro Crédits
- Services aux populations et promotion de petits centres
- Promotion, communication, marketing et signalétique
- Formation, soutien organisationnel et assistance
- Construction et aménagement routiers

2.2. Objectifs généraux et spécifiques du PATRO

Les **objectifs** recherchés à travers ce programme visent :

- la réalisation d'une zone rurale touristique aménagée offrant des produits de qualité à des prix adaptés sur un marché porteur et bien distribué ;
- la création d'opportunités d'emplois ;
- le désenclavement des sites et des populations pour une amélioration des flux d'échanges inter et intra régionaux ;
- la contribution à l'éradication du cannabis ;
- la valorisation des ressources naturelles locales, notamment par le développement de l'artisanat et des produits agricoles locaux ;
- la valorisation des ressources humaines par la mise en place d'un dispositif de formation aux métiers du tourisme rural (animation, hébergement, restauration, guides de montagnes...). Cette formation peut être conçue à la carte pour répondre aux besoins spécifiques de chaque produit. De même qu'elle revêtira des formes adaptées pour être modulables dans la durée, le choix des options et la nature fixe ou mobile des unités de formation ;
- le développement parallèle et la promotion des services aux populations : éducation, santé, infrastructures de transport, électrification, adduction en eau potable et assainissement;
- la génération des revenus alternatifs dans un espace regroupant plus de 1.6 million d'habitants majoritairement ruraux.

Les **critères** ayant présidé à la définition des projets constitutifs du programme prennent en considération:

- la durabilité (approche commerciale et implication des acteurs locaux);
- l'impact sur l'emploi et le revenu des populations ;
- la génération d'activités alternatives et de reconversion, pour une résorption progressive du secteur informel ;
- la lutte pour la réduction des poches de pauvreté.